

Réunion du conseil municipal

du mercredi 16 janvier 2019

Le seize janvier deux mille dix-neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Mauroux.

Etaient présents :

Mesdames DANIELIAN, DIAS, MAISONNEUVE et MARY.

Messieurs ANSELMI, BOUCHER, DELORD , JOUANNIC, KODDEN, KLODZINSKI et XUEREB.

Excusés :

Mesdames BARTEL (pouvoir à JP JOUANNIC), LUCAS (pouvoir à Charlette MARY)

Monsieur DAVID

Absent :

Monsieur LABORIE

En présence de Mme MOZ

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2018

Approuvé à l'unanimité

Adhésion au SDAIL (Syndicat Département d'Aménagements et d'Ingénierie du Lot)

Ce syndicat a été créé pour apporter une aide technique aux communes dans le cadre d'études pour des projets communaux que la mairie n'est pas en mesure de mener.

La rénovation de l'église de Cabanac rentrerait dans ce cadre ; cette église doit, à la demande des Bâtiments de France bénéficier de travaux (notamment pour lutter contre des infiltrations d'eau pluviales à l'intérieur du bâtiment et la réfection du toit de la sacristie). Le coût d'adhésion à ce syndicat pour 2019 serait d'environ 694 € pour la commune (32 heures de travail annuel par commune).

Le conseil municipal donne mandat au maire pour demander un devis précis pour cette adhésion.

Contrat de personnel

_ Le contrat de Lucile Challemel du Rozier va passer de 17h50 à 15h00 pour le mettre en adéquation avec les heures effectives réalisées en les « lissant » sur l'année.

_ Le poste tenu par Bastien MIRABEL (emploi aidé) arrive à échéance le 01 mai prochain.

Une étude réalisée sur les tâches d'entretien communal fait apparaître un besoin de deux postes pour assurer une continuité de service dans la commune.

Le maire propose d'embaucher en CDD cette personne qui donne satisfaction.

Le coût annuel pour la commune serait de 25 320 €.

Le conseil municipal valide le fait de consulter Bastien MIRABEL pour connaître ses projets professionnels.

Questions diverses

Travaux d'aménagement des toilettes au stade :

L'ouverture des plis a été faite ; peu d'entreprises ont répondu à cet appel d'offre car il s'agit de petits travaux ; le poste de la maçonnerie est resté infructueux car la seule réponse est au-dessus du budget prévu. Le maître d'œuvre relance les entreprises de maçonnerie.

La séance est levée à 22h05